

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

## AMENDEMENT

N ° CF10

présenté par  
M. Cordier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.